

RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES AU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE CHANGEMENT LIE A LA MISE EN PLACE AU BENIN, DU SYSTEME ELECTRONIQUE DE GESTION DU FRET ROUTIER, DOUALA, DU 11 AU 16 JUILLET 2023

INTRODUCTION

Du mardi 11 au dimanche 16 juillet 2023, une délégation béninoise composée des acteurs métiers de fret routier, et des administrations de transport notamment, la FEBECAD, le SYNTRA-INAB, le CTB, L'Administration des Douanes, la CCIB, la SEGUB/GUCE, le PAC, l'ASIN, l'UCF-MCA Bénin Régional, le MCVT et l'ANaTT, a effectué, une mission d'observation et de partage d'expériences au Cameroun. La mission s'inscrit dans le cadre du processus de changement lié à la mise en place au Bénin, du Système électronique de Gestion du Fret Routier (SYGFR).

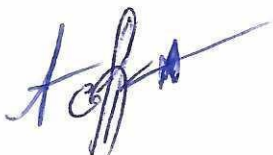
L'objectif global de la mission est de permettre aux parties prenantes de la gestion du fret routier au Bénin de s'inspirer des bonnes pratiques de gestion du Cameroun en vue d'un bon retour d'expérience pour une implémentation efficiente du SYGFR. De manière spécifique, il s'agira de :

- ✓ visiter les installations techniques des parties prenantes à la gestion du fret routier du Cameroun;
- ✓ échanger avec les divers acteurs utilisateurs de la plateforme de gestion de fret routier du Cameroun
- ✓ prendre connaissance des difficultés rencontrées lors de l'exploitation du système de gestion du fret routier du Cameroun ainsi que des solutions envisagées ou trouvées pour contourner lesdites difficultés ;
- ✓ s'enquérir du cadre légal et réglementaire de gestion du fret routier au Cameroun.

1- Cérémonie d'ouverture/Réunion de cadrage de la mission

En prélude à la réunion de cadrage de la mission prévue pour l'après-midi du mardi 11 juillet 2023, a eu lieu dans la matinée, une concertation entre la délégation de la mission et les cadres du BGFT et le cabinet SERVOO, une concertation pour l'harmonisation du planning des activités.

La réunion de cadrage est présidée par son excellence El Hadj OUMAROU DANDJOUMA, Coordonnateur Général du BGFT et modéré par Monsieur ABDOULLAHI Faouzi, promoteur du Cabinet SERVOO qui a développé la plateforme SYGFR du Bénin.



La réunion de cadrage est marquée par trois allocutions. Il s'agit des mots de remerciements de Monsieur DJEDOU Herman, Président du Conseil d'Administration de l'ANaTT (PCA/ANaTT) et de Monsieur DADA Richard, Directeur Général de l'ANaTT (DG/ANaTT) et l'ouverture de la réunion de cadrage par le coordonnateur Général du BGFT.

Dans son mot de bienvenue le PCA/ANaTT se dit ravi de l'aboutissement de ce partenariat d'actions entre l'ANaTT et le BGFT-Cameroun au travers de la mise en place d'une plateforme digitale pour la gestion du fret routier au Bénin et dénommée SYGFR.

Le DG/ANaTT après avoir énoncé l'objectif de la mission, il a signifié dans ses propos que la plateforme développée a permis aujourd'hui, de faire la migration du tiers du nombre actuel des transporteurs agréés du Bénin avant même le lancement. Il a par la suite montré dans ses propos, qu'il est projeté le lancement du module de l'offre de transport et autorisations dans le mois de septembre 2023, de l'offre du fret et délivrance des lettres de voiture dans le mois de décembre 2023, et le lancement officiel de toutes les autres fonctionnalités de la plateforme en mars 2024. Pour finir, le Directeur Général de l'ANaTT a souhaité que les partenaires du Cameroun soient présents au lancement officiel dans le cadre de la coopération sud-sud existante.

Dans son mot de bienvenue à la délégation béninoise, le Coordonnateur Général s'est dit très honoré de la confiance placée en un cabinet du Cameroun pour le développement de l'outil de gestion du fret au Bénin, après la visite de prospection effectuée par une délégation béninoise au Cameroun en aout 2021.

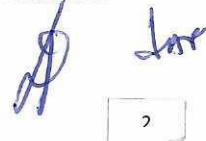
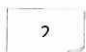
Pour le Coordonnateur Général, ces déplacements témoignent une marque de confiance au système de gestion du fret du Cameroun et à cet effet, son pays et sa structure ne ménageront aucun effort pour l'accompagnement de l'atteinte des objectifs. Pour finir, il a souhaité bon séjour à la délégation béninoise.

Après ces interventions, les participants ont bénéficié de la présentation de la genèse de la mise en place du BFGT-Cameroun par le Directeur de l'Administration et des Finances, suivi d'une démonstration de cas pratique de traitement de bout en bout d'un dossier de fret en transit jusqu'à l'émission de la LVI., par le Chef de l'Agence BGFT de Kribi.

A la suite de cette démonstration, le DG/ANaTT a présenté les fonctionnalités principales de SYGFR. Il a par la suite montré que d'autres fonctionnalités à ajouter dans le système par rapport au cahier de charge initial ont été identifiées dans le cadre de la professionnalisation du métier de transporteur routier. Il a profité de cette opportunité pour féliciter les experts du cabinet Servoo qui ont accompagné l'ANaTT.

2-Déroulement de la mission

Pour l'organisation pratique de la mission, il a été constitué trois équipes à savoir l'équipe Kribi, l'équipe de Douala et l'équipe du corridor Douala -Bangui. Chaque équipe est encadrée par les Cadres à divers niveaux du BGFT pour la réussite de la mission. A la fin de la descente sur le terrain, chaque équipe a fait sa restitution pour permettre aux autres membres de la délégation d'être au même niveau d'information.

2-1- Descente sur le terrain et visite des partenaires (du 12 au 14 juillet 2023)

2-1-1 synthèse de la restitution du groupe de Kribi (du 12 au 13 juillet 2023)

Objectifs assignés :

- visiter l'Agence BGFT, PAK, AGENCE/GUCE, SECTEUR DES DOUANES SUD II
- échanger avec les parties prenantes à l'activité de fret routier de marchandises.

Parties prenantes à la gestion du fret : BGFT, BARC, BNFT, DOUANE PAK, GUCE, CAD, KCT, TRANSPORTEUR, CONDUCTEUR.

L'étape de Kribi a permis à la délégation béninoise de :

- visiter l'agence du Bureau de gestion de fret de Kribi et d'échanger avec les responsables, du BGFT, du BARC, du BNFT. Les échanges ont porté sur la procédure de traitement des dossiers de fret en transit ou en réexportation soumis en vue de la délivrance de la LVI ; les relations fonctionnelles de travail entre BGFT et le BARC d'une part, et entre BGFT et le BNFT d'autre part, les conventions qui règlementent l'activité de transport routier de marchandises ; la pose des vignettes et de macarons pour faciliter l'activité de fret ;

- visiter le secteur Douane sud II et échanger avec Monsieur Norbert BELINGA, responsable du secteur et avec Monsieur Franklin MBUA LYONGA, Chef Service transit. Les échanges ont porté sur la procédure du traitement et d'enlèvement des marchandises en transit au Port de Kribi ;

- visiter le GUCE et faire des échanges avec madame NGO BEKE, Chef d'Agence Kribi. Les échanges ont porté sur le mode de fonctionnement du Guichet unique et les relations avec les acteurs de fret. A la fin des échanges, la délégation a visité la salle de formation des acteurs ;

- visiter les installations logistique et technique du PAK. Pour cela, deux cadres désignés (Arhel Euloge MIMFEE MBA & Marie Claire MBOMO BEDIME) de la Direction Générale du Port Autonome de Kribi (PAK) ont facilité la visite à la partie béninoise. Sur le terrain, la délégation a échangé avec quelques acteurs pour comprendre le rôle de chacun dans le transport des marchandises en transit au Port de Kribi. La délégation a également observée, les deux quais, le terminal à conteneur, le terminal polyvalent, la tour de contrôle où elle a fait des échanges techniques et inclusifs avec le Commandant Adjoint Mustapha MOHAMED, Chef du Département Nautique. A la suite des échanges, la délégation a visité la zone logistique, la zone industrielle, la zone de stockage et le Parc de regroupement des véhicules gros porteurs où elle a fait des échanges avec le responsable des lieux.

Constats :

Les échanges ont permis de noter ce qui suit :

- ✓ la délivrance de la LVI déclenche automatiquement l'opération de la demande du T1 ;
- ✓ l'organisation du fret au port de Kribi répond aux principes généraux de fonctionnement du BGFT ;




- ✓ le nouveau port de Kribi est doté d'équipements modernes pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens dans l'enceinte portuaire et le mouvement des navires en rade.
- ✓ le port de Kribi est un projet de développement qui s'étend sur l'an 2030
- ✓ le port de Kribi est principalement un port de rupture de charge pour le fret à l'exportation vers la Guinée équatoriale, le Gabon et autres pays.
- ✓ le système de gestion du port de Kribi est interconnecté avec la Douane, le BGFT, le GUCE, le Port Autonome de Douala.
- ✓ le port de Kribi est géré par une autorité portuaire indépendante dénommée Port Autonome de Kribi (PAK) ;
- ✓ le GUCE crée en 1999 est un groupement d'intérêt économique, fruit d'un partenariat entre l'Etat du Cameroun et les opérateurs économiques,
- ✓ le GUCE est un vaste chantier de simplification des transactions d'import et d'export à travers la numérisation des procédures.

2-1-2 synthèse de la restitution du groupe de Douala (du 12 au 13 juillet 2023)

Objectifs assignés :

- visiter IMPLANT/ BGFT-AGL (ex : BOLLORE), CIMAF, SNTRC, GUCE, 3T, PAD SECTEUR DES DOUANES LITTORAL 1

-échanger avec les parties prenantes à l'activité de fret routier de marchandises.

Parties prenantes à la gestion du fret : BGFT, AGL, DOUANE, PAD, GUCE, CAD, TRANSPORTEUR, CONDUCTEURS ET AUTRES

L'étape de Douala a permis à la délégation de :

-visiter l'implant BGFT/AGL (ex-BOLLORE) :

Cette visite a permis d'échanger avec les responsables du BGFT et d'AGL. Les échanges ont porté sur le processus de la délivrance des lettres de voiture et l'agrément donné au transporteur dans le cadre de la facilitation et de la professionnalisation de l'activité transport où il est noté que cette structure agréée ses propres transporteurs pour l'efficacité de l'activité de fret routier.

-visiter le siège du Syndicat National des Transporteur Routier du Cameroun (SNTRC). Au niveau de cette corporation, les échanges ont été inclusifs entre acteurs de fret et Il est noté la facilitation des procédures d'obtention des autorisations de transport.

-visiter le GUCE : à ce niveau, la délégation a noté que la plateforme e-GUCE intègre des composantes telles que le paiement électronique, le SIAT (Système d'information des administrations techniques), le SIMPA (simulateur de paiement pour l'estimation des redevances). Le GUCE gère uniquement le recouvrement des recettes de la douane et du PAD.

-visiter le PAD : à ce niveau la délégation a visité les installations portuaires et faire des échanges avec les divers responsables.

-visiter la DOUANE : Les échanges à la douane ont porté sur les procédures douanières et la délivrance du T1.

-visiter le centre de monitoring du BGFT : ce centre est une initiative du BGFT pour le suivi de l'activité transport de marchandises et les mouvements de camions sur les corridors.

Constats :

De la substance des observations et des échanges, il est noté ce qui suit :

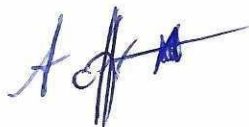
- ✓ le BGFT, veille au respect des quotas de répartition de fret conformément aux conventions établis entre pays ;
- ✓ le BGFT opère une gouvernance concertée entre les acteurs publiques et privés ;
- ✓ le BGFT suit le fret routier du lieu de chargement jusqu'à la destination via un tracking qui est opérationnel à partir de son centre de monitoring ;
- ✓ la délivrance de la LVI déclenche automatiquement les opérations d'enlèvement des marchandises au PAD ;
- ✓ l'exercice de l'activité transport de marchandises est professionnel au niveau de l'implant BGFT-AGL en ce sens que des critères de performance sont exigés dans le cadre de la célérité de l'activité de transport pour ce qui concerne par les délais de livraison de la marchandise, le respect des codes de la route, la sécurité routière etc.
- ✓ on note une veille permanente quant à l'incompatibilité du métier de transporteur avec ceux des CAD et les importateurs ;
- ✓ une grande valorisation du métier de transporteur par le relèvement optimal des tarifs de transport (par exemple l'axe Douala-Bangui de 1400 km, le coût du voyage est 3.350.000 alors que pour une même distance de Cotonou vers un pays de l'hinterland, c'est en dessous de la moitié) ;
- ✓ un réel assainissement des groupes, pourvoyeurs de fret ;
- ✓ la mise en transit à travers le territoire douanier camerounais donne lieu à un ordre de transit accompagné d'une attestation de cautionnement bancaire, fournie à l'administration des douanes par une banque, au profit du commissionnaire pour couvrir les droits de douane relatifs à chaque ordre de transit
- ✓ la documentation, y compris l'attestation de cautionnement est soumise à des vérifications au niveau des check- point établis tout au long des corridors internationaux reconnus par les conventions.

2-1-3 synthèse de la restitution du groupe corridors Douala-Garoua Boulai, frontière République Centrafricaine (du 12 au 14 juillet 2023)

Objectifs assignés :

- visiter : visiter LE CHEK-POINT YASSA, CHECK-POINT BONIS, CHECK -POINT GAROUA BOULAI

-échanger avec les parties prenantes à l'activité de fret routier de marchandises.



Parties prenantes à la gestion du fret : BGFT, BARC, DOUANE, POLICE, GENDARMERIE, CONDUCTEUR, AUTRES AGENTS OPERANTS AU CHECK-POINT

L'équipe des corridors a :

-visité le check point de Bonis où elle a observé le fonctionnement des activités au niveau de ce point de regroupement et faire des échanges avec les différents acteurs.

Les opérations se déroulent suivant le processus ci-après :

- présentation des documents de voyage aux représentants du BGFT par l'usager pour vérification et obtention du visa ;
- vérification et visas des autres structures représentées ;
- vérification du fonctionnement du GPS utilisé pour le tracking de la cargaison en transit par le représentant de la Douane ;
- délivrance de la lettre de voiture et du « sauf-conduit » au besoin;
- libération du camion.

L'équipe a également :

- visité le check point de Garoua Boulai, frontalier avec la République Centrafricaine (RCA) où elle a observé le fonctionnement des activités et échangé avec les parties prenantes ;

-rencontré quelques responsables de syndicats des transporteurs pour des échanges fructueux et inclusifs.

-rendu une visite de courtoisie à quelques Autorités administratives des régions visité notamment, le Gouverneur de la Région de l'Est, le Sous-Préfet et le Commissaire de la Police des frontières de Garoua-Boulaï. Ces derniers ont pris les dispositions sécuritaires nécessaires en vue de la facilitation des déplacements de l'équipe sur le corridor.

Toutefois, il est noté quelques Points d'attention :

1-existence de Postes de péage et de pesage

Au niveau de ces postes, l'équipe a observé une dissociation des opérations. A cet effet, Il est dénombré au total huit (08) postes de péage et quatre (04) postes de pesage sur la section Douala Garoua Boulai (810 km). Le mode de paiement en ce qui concerne les postes de péage est manuel et le temps de passage est d'une (01) minute. Il est également important de signaler que les percepteurs ne disposent pas de cabines ni de locaux pour l'exercice de l'activité.

2-existence des aires de repos, parking gros porteur et Road safety

A ce niveau l'équipe a dénombré six (06) aires de repos, cinq (05) parkings gros porteurs et trois (03) unités de contrôle (road safety).

Par ailleurs, il importe de rappeler que les agents des checks points rencontrent dans l'exercice de leur profession, des difficultés liées notamment à l'instabilité de la connexion internet et à l'électricité.

De la substance des observations et des échanges, l'équipe du Corridors a noté :

- ✓ une synergie d'actions de travail entre toutes les parties prenantes au niveau des check points pour le contrôle et les visas sur les documents ci-après :

- lettre de voiture internationale (LVI) et « sauf conduit international » émis par le BGFT ;
- titres de transit émis par la Douane ;
- **le sauf conduit international**, est un document qui matérialise le contrôle effectué par les diverses administrations installées dans le check point. Il joue également le rôle de « laisser passer » aux autres postes de contrôle non prévus par les conventions de transport et de transit ;
- ✓ au check point frontalier de Garoua Boulai, il est noté la présence des représentants du Ministère du Commerce, de la Direction des Eaux et Forêts, de la Direction de l'Elevage et du Service Phytosanitaire ;
- ✓ l'enregistrement des documents de transport s'effectue en deux phases : l'enregistrement en ligne et l'enregistrement local (Excel) pour des besoins statistiques et d'archivage ;
- ✓ l'émission d'une LVI génère automatiquement « le sauf-conduit » et les mêmes opérations s'effectuent sur les sections routières du corridor en Centrafrique et au Tchad.
- ✓ le paiement des opérations liées au fret routier se fait actuellement en espèce
- ✓ les modes de paiement mobile, par virement et par chèque sont en cours de déploiement. Dans l'ensemble, l'infrastructure routière inter-Etat est en bon état
- ✓ le trafic du transport routier de marchandises et de personnes sur le corridor visité est assez dense et le principe d'arrimage des camions respecte la réparation les charges à l'essieu.

La soirée de la journée du vendredi 14 juillet 2023 a permis à chaque équipe de faire sa restitution pour permettre à chacun d'être au même niveau d'information. A la suite des restitutions a eu lieu des échanges de clarification entre acteurs.

A la fin des échanges, le BGFT a mis à la disposition de la partie béninoise, quelques titres de transport et des textes juridiques constituant l'encrage de gestion du fret au Cameroun et dont les synthèses pour la gouvernance en vue d'un retour de partage d'expérience se présentent comme suit :

▪ **Encrage juridique de la mise en place du BGFT**

Il est important de noter que le mode de gestion du BGFT est fondé sur la base d'un partenariat public-privé (PPP) où l'Etat a un rôle de régulateur. Son fonctionnement repose sur un solide fondement juridique dont les principales composantes sont entre autres :

- ✓ les Accords de la CNUCED de Montego bay du 8 juillet 1965 sur le commerce de transit des pays sans littoral ;
- ✓ l'accord de l'OMC sur la Facilitation des Echanges de novembre 2014 ;
- ✓ la Loi N° 2001/015 du 23 juillet 2001 régissant la profession de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers au Cameroun ;
- ✓ la Loi d'avril 2016 régissant le Commerce Extérieur au Cameroun
- ✓ l'accord de facilitation des échanges (AFC) issu du neuvième (9^{ème}) conférence Ministérielle de l'OMC tenue à Bali (Indonésie) et entré en vigueur le 22 février 2017




- ✓ la convention A/P4/5/82 du 29 mai 1982 relative au Transit Routier Inter Etat (TRIE) des marchandises ;
- ✓ la convention en matière de transport routier entre la République du Tchad et la République du Cameroun du 13 avril 1999 ;
- ✓ la convention en matière de transport terrestre de marchandise entre la République du Cameroun et la République Centrafricaine du 22 décembre 1999.

Ce cadre juridique mis en place, permet au BGFT de remplir ses missions principales assignées par le Ministre des Transports que sont la gestion de l'offre de transport, le suivi du respect des quotas, la délivrance des documents de transports, les études sur les coûts d'exploitation des véhicules et l'assistance au pouvoir public sur les aspects relevant de sa compétence.

Du dispositif de contrôle de la souscription des camions au processus de gestion de fret

Pour s'assurer de la souscription de tout détenteur de fret au modèle de gestion du fret et de la sécurité du fret en transit entre les pays conventionnés (Tchad et RCA) et non conventionnés (Nigéria, Guinée Equatoriale, Gabon, etc) le long des corridors, il est installé **des Check-Points** pour la délivrance par le BGFT **du sauf conduit international** qui est un document garantissant à une personne étrangère la sécurité et la liberté de mouvement à l'intérieur et à travers les frontières du pays émetteur. Il permet de s'assurer de l'émission par le BGFT de la lettre de voiture et du contrôle de la prise en charge du fret en transit par la Douane et les Forces de Sécurité Publique (Police, Gendarmerie).

Pour sa gestion administrative, le BGFT est géré par un Coordonnateur Général qui dispose sous sa tutelle des Directeurs de Départements (Administration et Finance ; production et exploitation).

La Direction Administrative et Financière s'occupe de l'administration et des finances du BGFT tandis que le département de la production et de l'exploitation s'occupe des études, des statistiques, de la production et de l'exploitation (services de transit, les check-points) et également de la gestion des agences du BGFT.

La gestion du fonctionnement de la solution digitale et sa maintenance sont confiées à une structure privée. Le suivi du fonctionnement des activités du fret routier au Cameroun par le BGFT et de la solution digitale, est assuré par le Comité National de Dématérialisation des procédures sur le Commerce Extérieur présidé par **le Premier Ministre et un comité de pilotage opérationnel composé du DG/Douane, DG/Port, DG/GUCE et BGFT.**

Le BGFT est constitué de plus de 250 agents repartis dans ses agences, frontières, représentation dans les états conventionnés, aux Ports de Douala et de Kribi, aux bureaux BGFT et aux check- points.

Pour le contrôle des échanges entre Etats conventionnés, il est installé au Cameroun des Représentations du Ministère des Transports et des Bureaux de gestion de fret

desdits Etats (BNFT/Tchad et BARC/RCA). A cela s'ajoute des représentations du BGFT au Tchad et en République Centrafricaine (RCA).

2.2 Echanges d'expérience entre le syndicat des transporteurs du Cameroun et les syndicats des transporteurs du Bénin.

La mission a été aussi une opportunité pour les responsables des syndicats des transporteurs routiers du Bénin pour s'enquérir des bonnes pratiques en ce qui concerne la gouvernance ou et la gestion d'une manière générale la gestion des membres des syndicats respectifs.

La partie camerounaise a pu expliquer les défis, les contraintes et les atouts qui ont été à la base de la mise en place d'une fédération nationale, qui aujourd'hui se prennent en charge autour d'une faîtière et pour plus de performance.

2-2-Recommandations

Aux termes des observations et des échanges, les participants ont formulé des recommandations ci-après :

- accompagner stratégiquement, techniquement et financièrement les transporteurs à mettre en place une structure organisationnelle appropriée qui va aider à gérer la corporation des transporteurs et fédérer toutes synergies d'actions ;
- organiser, dans le cadre des activités du CNF et de l'exécution du PTA 2023/ANaTT, des descentes sur terrain pour sensibiliser les transporteurs sur les textes réglementant le transport routier, en amenant les acteurs du sous-secteur des transporteurs à se formaliser volontairement et, collecter les données sur les corridors communautaires;
- acter conformément aux Tdrs soumis à Enabel, la deuxième mission d'observation et de partage d'expériences comparative en Belgique, dans le cadre de la conduite de changement liée au SYGFR ;
- organiser des séances de sensibilisations avec les acteurs métiers dans tous les départements du territoire national, dans le cadre de la conduite du changement liée au SYGFR ;
- organiser des pilotes, le renforcement des capacités, la formation en collaboration avec la CCIB sur l'intérêt de la formalisation des acteurs, des parties prenantes, des agents de points de relais dans les soixante-dix-sept (77) communes avant le lancement du module de l'offre de fret et délivrance des lettres de voiture ;
- Organiser des séances de présentation de SYGFR aux chargeurs avec partage d'expérience sur les bonnes pratiques, des ateliers nationaux de formation portant sur le contrat de transport, le calcul du prix de revient, les incoterms et l'assurance et ce en faveur des transporteurs et autres .
- organiser une journée porte ouverte et de sensibilisation par département sur la formalisation, le renforcement des capacités des acteurs publics et privés du sous-secteur du transport routier sur le SYGFR en cours à l'ANaTT et associer les partenaires techniques et financiers et tous les porteurs de projets innovants dans le sous-secteur transport ;



- organiser au niveau déconcentré, la formation des acteurs métiers et des conducteurs routiers,
- mettre en place un comité préparatoire de lancement à l'utilisation de la plateforme SYGFR ;
- organiser, avant le lancement de chaque module et le lancement général, des communications autour SYGFR avec des outils digitaux moderne ;
- solliciter un expert de l'organisation mondiale du transport routier « IRU » pour appuyer à la certification de la solution mise en place, la mise en place d'une Gouvernance IT et l'élaboration d'un modèle économique durable pour le maintien de la plateforme SYGFR au moins pour dix ans ;
- mettre en œuvre les recommandations issues de la réunion du 17 mai 2023 entre ANaTT et Enabel relatives aux recrutements d'un cabinet pour l'étude d'optimisation du réseau informatique et d'un d'Expert international pour le renforcement des capacités des agents de l'ANaTT et la mise en place des outils de gestion ;
- organiser des missions d'échanges et de partage d'expériences dans les pays de l'hinterland en collaboration avec les représentations des chargeurs et dans les autres pays côtier, sur l'opérationnalisation au Bénin du SYGFR à partir de mars 2024.
- nouer des partenariats avec les centres de formation continue en sécurité routière pour tous les acteurs du secteur des transports routiers de marchandises et de personnes y compris l'intermédiation de transport
- organiser un programme spécial d'incitation au remplacement des permis de conduire biométrique dans le cadre de la professionnalisation du conducteur professionnel
- poursuivre les pilotes et s'assurer d'une synergie d'actions de tous les transporteurs ;
- mettre en place un cadre de concertation des acteurs de fret pour gérer les difficultés liés à l'opérationnalisation de la plateforme SYGFR ainsi que l'observatoire du sous-secteur des transports de marchandises et des personnes.
- saisir l'occasion pour susciter la mise en place d'une commission mixte pour renforcer les relations entre le Cameroun et le Bénin.

1- Cérémonie de clôture de la mission d'observation et de partage d'expériences

La clôture de la mission d'observation et de partage d'expérience au Cameroun est marquée par une cérémonie qui a regroupé en dehors des acteurs impliqués, des autorités camerounaises au plus haut niveau, notamment les représentants, du Ministère des Relations Extérieures, du Ministère des Transports, du Ministère du Commerce, du Secrétariat d'Etat à la Défense et de la Délégation Générale à la Sureté Nationale. La cérémonie de clôture a été marquée par quatre allocutions. Il s'agit de la présentation de la synthèse des activités de la mission, du mot de remerciement du représentant du chef de la délégation béninoise, de la présentation du communiqué conjoint et de l'Allocution de clôture de la mission.




Le rapport synthèse de la mission est présenté par Monsieur, LISBOA Appolinaire Romanus Godwin, Business Analyste chargé de la gestion du fret et des titres de transports et Madame PATHINVOH Firmence, Chef Service Facilitation du fret terrestre à l'ANaTT. Ce rapport a résumé les grandes articulations du déroulement de la mission.

Le mot de remerciement de la partie béninoise est présenté par Monsieur FOADEY Axel Mathieu, Directeur des Systèmes d'information, représentant les Sieurs DJEDOU Herman et DADA Richard Co-Chefs de la délégation béninoise. Le Représentant du Bénin à cette cérémonie a démarré son allocution par le patois **AKPE ! AKPE ! AKPE KAKA qui signifie merci, infiniment merci pour tout**. Il a ensuite invité les autorités du Cameroun à travers le coordonnateur Général du BGFT a accepté la Grande joie de la délégation du Bénin pour l'atteinte des objectifs fixés pour cette mission et a ajouté pour finir que le Bénin sera honoré d'avoir la partie camerounaise à ses côtés lors du lancement de la plateforme SYGFR en mars 2024, ce qui renforcera non seulement ce partenariat naissant ANaTT-BGFT-SERVOO mais également et surtout la coopération sud-sud.

Le communiqué conjoint est présenté par Monsieur EDDI Ella, Chef de la Division des Statistiques et de la Prévision au BGFT-Cameroun.

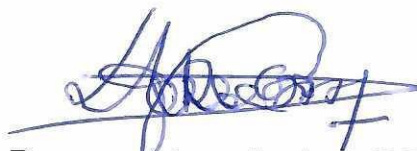
Le discours de clôture marquant la fin de la mission d'observation et de partage d'expérience au Cameroun est présentée par le Coordonnateur Général du BGFT, **EI Hadj OUMAROU DANDJOURA**. Dans son allocution de fin de mission de la délégation béninoise au Cameroun, il d'abord remercié tous les membres de la délégation béninoise et plus particulièrement le Chef de l'Etat du Cameroun, Son excellence **Paul BIYA** et le Chef de l'Etat du Bénin, Son excellence, **Patrice Guillaume Athanase TALON** pour leurs leaderships éclairés au travers des réformes opérées dans leur pays pour opérationnaliser la gestion moderne et intelligente du fret et des corridors. Ensuite, il a signifié dans ses propos que le Cameroun aussi sera honoré s'il reçoit l'invitation d'être présent au lancement de la plateforme SYGFR en mars 2024.

Il a pour finir signifié que la capitalisation de cette synergie d'actions naissante entre nos deux Etats soit matérialisée par la signature d'un protocole d'accord en vue de la création prochaine d'une « Alliance africaine pour une gestion moderne et intelligente du fret et des corridors » puis, souhaiter un bon retour à la délégation béninoise.



Axel FOADEY

Ont signé



Romanus Appolinaire LISBOA



Firmence PATHINVOH



Théophile DEGBEY



Bienvenu HESSOU